

Nous concevons la participation des milieux d'affaires canadiens à l'exécution de nos programmes d'aide à peu près de la même manière que celle des organismes à but non lucratif: il s'agit en fin de compte de répondre efficacement et avec dévouement aux besoins des pays en développement. Je suis convaincue qu'à cet égard nos milieux d'affaires n'ont de leçon à recevoir de personne.

Comme vous le savez, nous avons ajouté un quatrième principe à ceux qu'énonçait le Comité permanent: l'aide au développement doit renforcer les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux des pays du Tiers monde. Le but ultime est de mettre sur pied une véritable association des hommes de bonne volonté, de forger une chaîne humaine.

Nous avons soigneusement analysé chacune des recommandations du Comité. Comme notre réponse de la semaine dernière vous l'a montré, nous avons pu les adopter pour la plupart. Il en est quelques-unes que nous ne pouvons accepter en pratique, bien que nous respections les intentions qui les ont inspirées.

Je pense notamment à la recommandation visant à l'établissement d'une grille qui permettrait de classer les pays en développement selon des critères précis d'attitude en matière de droits de la personne. Je reconnais qu'il importe de tenir pleinement compte des considérations relatives aux droits de la personne dans la planification des programmes d'aide du Canada, mais je ne permettrai jamais que les pauvres soient pénalisés pour les actes de leurs gouvernements, ni que les victimes de régimes d'oppression souffrent doublement de leur situation.

Même si nous donnons plus de poids au respect des droits de la personne dans nos critères d'admissibilité, l'importance accordée à la mise en valeur des ressources humaines suffira à assurer que ceux qui souffrent bénéficient en priorité de nos programmes. Notre engagement en faveur des droits de l'homme se reflète par ailleurs dans notre décision de créer un centre international des droits de la personne et du développement institutionnel.

Pendant 13 ans, on n'a cessé de parler de révision et de réforme de notre politique d'aide. Le moment est venu de passer à l'action. Je présenterai très prochainement une stratégie visant à définir les principes et les directives